

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

” TOUT PUBLIC

- SANS RENDEZ-VOUS
- GRATUITE DES SOINS

sous conditions

du Lundi au Vendredi :
8H30 . 16H30

Permanence ASERC :(centre social de Crouin) :

Le 1^{er} vendredi du mois de 15 h à 16h30

Permanence au Puzzle :

Tous les mercredis 15h30-16h30

Permanence au CAARUD :

Le 2^{ème} vendredi du mois de 17h à 19h derrière la poste

ACCUEILLIR

ECOUTER

INFORMER

ORIENTER

ACCOMPAGNER



PASS

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

CENTRE HOSPITALIER DE
COGNAC

65, avenue d'Angoulême
16100 COGNAC

05.45.80.13.08 / 06.80.45.20.66
pass@ch-cognac.fr

Bureau situé
à coté des Urgences



Vous avez un problème de santé ?

Un(e) infirmier(e) vous accueillera, sera à votre écoute.

Selon les situations:

- vous pourrez être orienté vers un médecin des urgences, un spécialiste de l'hôpital, un médecin de ville, vers le planning familial, le CMP....
- Vous pourrez être accompagné dans vos démarches concernant votre couverture sociale (ouverture CMU, AME, souscription d'une mutuelle) et les formalités administratives à l'hôpital

- Sous certaines conditions votre traitement pourra vous être délivré et vous pourrez ainsi le démarrer sans tarder.

- L'infirmier(e) vous orientera selon vos besoins et demandes vers les différents partenaires du réseau.



PARTENAIRES DU RESEAU:

CSAPA (aide sevrage alcoolique)

AGORA (conduites addictives)

ASERC (centre social)

CAARUD (aide réductions usagers de drogues)

CADA (demandeur d'asile)

CAO (accueil des migrants)

CEGIDD (dépistage infections VIH...)

CHRS (hébergement et réinsertion sociale)

CMP (centre médicopsychologique)

CPAM (sécurité sociale)

MSA (sécurité sociale)

HALTE DE JOUR/NUIT (hébergement urgence)

MDS (conseils santé insertion...)